

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2022

Présents : Mesdames Marie-Line CHARPENTIER, Catherine FONTANESI, Karine KOZA,, Gwladys MOREAUX, Maryline THIEBAUT, Messieurs Patrick BREUL, Benoît DUPONT, Olivier HUOT, Serge GAGNOUX , Fabrice LEDOUX , Thomas LEMERCIER, Laurent LESCOP,

Absent avec pouvoir : Mr Mickaël JAMA représenté par Mr Thomas LEMERCIER

Absente excusée : Mme Emilie-Sophie LEBEAU

Absent : Mr CANART

TARIF DU BOIS ABATTU PAR LA COMMUNE

La Présidente rappelle à ses collègues qu'une entreprise a été missionnée pour abattre des arbres dans la parcelle boisée de la commune lieudit Les Fournais, le long des propriétés privées jouxtant ce terrain.

Les arbres abattus ont été sortis, il convient de les vendre en l'état et d'en arrêter le prix de vente.

Considérant que les arbres sont vendus en grande longueur, à charge pour le preneur de les débiter à la mesure qui lui convient,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par :

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 13

- Arrête le prix du stère de bois à 12€/m3

AMENAGEMENT PLACE DU GL DE GAULLE

La Présidente informe ses collègues que lors du précédent mandat, un maitre d'œuvre a été recruté pour l'aménagement de la place du Gl de Gaulle.

Les projets présentés par le bureau d'études dépassant largement l'enveloppe prévisionnelle notifiée, le conseil municipal a pris la décision d'arrêter la mission du maitre d'œuvre à la phase avant-projet sommaire « APS ».

Madame le Maire propose à ses collègues de reprendre ce dossier et précise que deux possibilités s'offrent à la collectivité :

- Etudier en régie l'embellissement de la place par un aménagement, avec une reprise des enrobés sur la partie centrale, le traçage des places de parking, le nettoyage des fontaines, la végétalisation et la création d'une zone de repos de cet

espace avec du mobilier urbain, des plantations et la pose d'un panneau d'informations lumineux

- Confier à un bureau d'études le soin de nous proposer un aménagement de cette place centrale en arrêtant une enveloppe budgétaire de travaux.

Après une large discussion, le conseil municipal, par :

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 13

- Souhaite que la commission voirie environnement définisse les besoins de l'opération « Aménagement de la Place du GI De Gaulle »